

	<p style="text-align: right;">Date : 04/06/2007</p> <p><b>La bibliothèque de sciences et technologies : levier de réussite de la réforme universitaire au Maroc</b></p> <p><b>Hanan Erhif – Lamyaa Belmekki</b> Association nationale des informaticiens Maroc</p>
<b>Meeting:</b>	<b>87 Science and Technology Libraries</b>
<b>Simultaneous Interpretation:</b>	<b>No</b>
<p style="text-align: center;"><b>WORLD LIBRARY AND INFORMATION CONGRESS: 73RD IFLA GENERAL CONFERENCE AND COUNCIL</b> 19-23 August 2007, Durban, South Africa <a href="http://www.ifla.org/IV/ifla73/index.htm">http://www.ifla.org/IV/ifla73/index.htm</a></p>	

## Résumé

Le Maroc est plus que jamais sensible à l'intérêt de la dynamisation du système national de la recherche scientifique. Cette prise de conscience est concrétisée par le lancement et la mise en œuvre de plusieurs actions visant le développement de la recherche scientifique et la diffusion de ses résultats aux milieux scientifiques et industriels<sup>1</sup>. La réforme de l'université marocaine est en effet l'une des principales actions qui a été entreprise. Elle met l'accent sur la nécessité de doter les bibliothèques de sciences et technologies des moyens nécessaires permettant aux chercheurs de mener à bien leurs projets de recherche. Nous assistons ainsi à la création de différentes bibliothèques à travers le Royaume et à la restructuration de celles déjà existantes. L'objectif étant d'accompagner le projet de la réforme universitaire au Maroc et, par conséquent, de participer au développement du pays.

## Introduction

Il est communément admis que la recherche scientifique joue un rôle primordial dans le développement de tous les pays. Les retombées issues des progrès scientifiques qu'elle réalise sont de plusieurs ordres, bénéficiant à différents acteurs. Il s'agit notamment des retombées économiques, technologiques, géostratégiques et sociétales.

Conscients de l'importance capitale que revêt la valorisation de la recherche scientifique, les pays déploient des efforts considérables pour dynamiser leur système de recherche et valoriser l'information scientifique et technique qui en découle. Dans ce sens, nous avons vu se développer des politiques nationales pour la promotion de la recherche scientifique, concrétisées notamment par la création de systèmes nationaux d'information.

À l'instar des autres pays, le Maroc a lancé plusieurs programmes et projets qui serviraient de passerelle entre l'université et les acteurs socio-économiques. Le but étant d'orienter la recherche au sein de l'université vers les secteurs porteurs, de la valoriser auprès des acteurs concernés et d'aboutir à son applicabilité au niveau industriel et économique. C'est dans ce sens que la Charte de la réforme de l'université marocaine a été lancée en 2001 et mise en

<sup>1</sup> Pour en savoir plus : [www.rencontre.minrecherche.ma](http://www.rencontre.minrecherche.ma)

vigueur à partir de 2003<sup>2</sup>. L'objectif principal de cette réforme est de promouvoir la recherche scientifique et en faire un levier de développement.

Parmi les structures et les programmes d'appui que le Maroc a mis en place pour accompagner et réussir sa réforme universitaire, nous citons :

- les Unités d'appui à la recherche scientifique (UATRS) qui sont des plates-formes technologiques et des centres d'analyse et d'instrumentation scientifique au service de la communauté scientifique ;
- les programmes d'appui à la recherche scientifique ;
- le Réseau marocain d'incubation et d'essaimage (RMIE) qui a pour objectif d'appuyer les porteurs de projets innovants à travers une démarche d'incubation et d'essaimage ;
- les incubateurs de projets au sein des universités tels : le Centre d'innovation technologique (CTI) à l'École Mohammedia d'ingénieurs et l'Incubateur universitaire de Marrakech (INMA) relevant de l'Université Cadi Ayyad.

Il est à signaler que les trois premiers projets sont gérés par le Centre national pour la recherche scientifique et technique (CNRST)<sup>3</sup>.

Les bibliothèques universitaires et les instituts fournisseurs de l'IST ont également un grand rôle à jouer en termes de diffusion et de valorisation des résultats de la recherche scientifique auprès des chercheurs et des entreprises. À cet effet, la réforme universitaire met l'accent sur la nécessité d'appuyer et de développer les bibliothèques universitaires et les services d'information et de documentation. Elle préconise de réaliser des diagnostics détaillés sur les systèmes d'information existants pour déterminer leurs problèmes et y remédier. La volonté du Maroc à développer le secteur de l'information et de la documentation se manifeste notamment par la création de la Bibliothèque nationale du Royaume du Maroc (BNRM), de l'Institut marocain de l'information scientifique et technique (IMIST) ainsi que par le renforcement et la restructuration des bibliothèques universitaires et des bibliothèques recours.

### **1- Réformer...l'Université marocaine**

L'enseignement supérieur au Maroc est assuré par des universités et des établissements publics et privés. Les universités publiques sont au nombre de quatorze. Chacune d'elles chapeautent un certain nombre de facultés et d'instituts de formation des cadres (écoles supérieures de formation). Néanmoins, certains établissements supérieurs publics ne relèvent pas d'universités mais sont rattachés directement à des ministères ou des autorités gouvernementales. Tous ces établissements et ces universités sont gérés par le ministère de l'Éducation nationale, de l'Enseignement supérieur, de la Formation des cadres et de la Recherche scientifique.

Plusieurs missions sont assignées à l'enseignement supérieur au Maroc, à savoir :

- former des compétences et développer la diffusion des connaissances dans tous les domaines du savoir ;
- contribuer aux progrès scientifiques et techniques en tenant compte des besoins du développement économique et social;
- maîtriser et développer les sciences, les techniques et le savoir-faire par la recherche et l'innovation ;
- valoriser le patrimoine culturel marocain.

<sup>2</sup> Pour avoir plus d'information sur la réforme universitaire : [www.univ-oujda.ac.ma](http://www.univ-oujda.ac.ma)

<sup>3</sup> CENTRE NATIONAL POUR LA RECHERCHE SCIENTIFIQUE ET TECHNIQUE. (page consultée le 5 avril 2007). [en ligne]. Adresse URL : [www.cnr.ma](http://www.cnr.ma)

L'Université marocaine est en mutation depuis l'approbation de la loi 01/00 de mai 2000 portant sur la réforme de l'enseignement supérieur et de la recherche scientifique au Maroc. Cette loi est entrée en application en septembre 2003. L'Université est, d'ores et déjà, un établissement public doté de la personnalité morale et de l'autonomie financière et pédagogique. Ceci lui permet d'être plus flexible et plus réactive aux besoins de son environnement socioéconomique.

La réforme universitaire au Maroc a plusieurs objectifs, entre autres :

- adopter le système L.M.D. (Licence, Master, Doctorat) afin de permettre plus de mobilité au niveau national et international ;
- organiser des enseignements en semestres, modules et filières afin d'améliorer le rendement de l'étudiant ;
- offrir à tous les étudiants une formation générale avant le choix des filières et spécialités ;
- mettre en place des modules à caractère professionnel pour améliorer l'employabilité des lauréats ;
- permettre la formation tout au long de la vie.

Au niveau institutionnel, il a été jugé nécessaire de :

- créer l'Académie Hassan II des sciences et techniques ;
- réorganiser le Centre national pour la recherche scientifique et technique (CNRST) (opérateur de la mise en œuvre de la politique et des activités de la recherche) ;
- créer l'Institut marocain de l'information scientifique et technique (IMIST). Ce dernier fournira aux chercheurs la documentation et l'information dont ils ont besoin pour mener à bien leurs activités de recherche ;
- créer des centres Irchad Attalibe (orientation des étudiants) dans les différentes régions du Royaume ;
- organiser la recherche dans les universités à travers la réorganisation et la mise en place de laboratoires, départements et commissions de recherche ;
- développer et enrichir des sites web d'universités pour une meilleure information et un meilleur accès aux données.

## **2- Réformer... créer et restructurer les bibliothèques de sciences et technologies marocaines**

Les bibliothèques universitaires, elles aussi, sont concernées par les actions que préconise la réforme universitaire au Maroc. Les décideurs deviennent de plus en plus convaincus du rôle de la bibliothèque dans la diffusion de l'information et, par conséquent, le développement de la recherche.

Afin de promouvoir ces bibliothèques, il a été décidé de :

- développer l'échange et le partenariat entre les différentes bibliothèques des établissements de l'université afin de mutualiser les moyens ;
- améliorer et moderniser la gestion documentaire (introduction des TIC et mise en place d'un système efficace d'information et de sécurité) ;
- aménager des salles de lecture adaptées et assurer l'accès libre aux fonds documentaires ;
- favoriser l'abonnement commun aux bases de données documentaires et à certaines revues d'intérêt (sous format papier et électronique) ;
- rationaliser la politique d'acquisition en fonction de la demande et des besoins des chercheurs ;
- renforcer l'acquisition des ouvrages de référence et des manuels à destination des étudiants des différents cycles ;

- donner une importance particulière aux ressources multimédia ;
- développer des sites web présentant le fonds documentaire de chaque établissement ;
- lancer des travaux de numérisation du fonds documentaire des bibliothèques des différents établissements.

Pour atteindre les objectifs escomptés des bibliothèques de sciences et technologies au Maroc, une enquête a été réalisée auprès des différentes bibliothèques des facultés et des établissements universitaires. Cette enquête a été réalisée en 2002 par le Département de l'Enseignement supérieur, de la Formation des cadres et de la Recherche scientifique et a permis de dresser un tableau assez clair sur l'existant en matière de fonds documentaires de ces bibliothèques et de prendre connaissance des contraintes qui entravent leur bon fonctionnement.

Le questionnaire qui a été établi à cette fin a porté sur<sup>4</sup> :

- le fonds documentaire : volume et qualité ;
- les ressources humaines, financières et matérielles dont disposent ces bibliothèques ;
- les locaux et l'aménagement de ces bibliothèques ;
- le recours aux TIC et l'informatisation des procédures documentaires ;
- les besoins et attentes des usagers de ces bibliothèques ;
- les problèmes rencontrés par ces bibliothèques.

D'une manière globale, cette enquête<sup>5</sup> a révélé que les bibliothèques universitaires marocaines souffrent de problèmes liés à l'insuffisance des moyens humains et financiers et au manque de coopération et de mutualisation des efforts. Néanmoins, avec l'avènement de la réforme universitaire, ces bibliothèques expriment leur volonté d'améliorer et de moderniser leurs démarches de gestion pour assurer un meilleur service à leurs utilisateurs.

### **3- Réformer les bibliothèques de sciences et technologies marocaines... exemples**

La réforme universitaire marocaine a été accompagnée par le lancement de différents projets, à savoir :

- la création de nouveaux organismes chargés de la gestion et de la diffusion de l'IST : la BNRM, l'IMIST, la Grande bibliothèque de Casablanca, etc.;
- la restructuration et le renforcement des potentialités des systèmes d'IST existants : le Centre national de documentation (CND), la Fondation Al-Saoud, les bibliothèques des universités, des facultés et des établissements de formation, etc.;
- le développement de la politique Open Source par la création de revues électroniques en libre accès (ex. : la Revue électronique internationale en technologies de l'information (e-TI) publiée par l'École Mohammedia d'ingénieurs), le lancement du projet du catalogue des thèses de l'Institut marocain de l'information scientifique et technique (IMIST), etc.;
- l'organisation de différentes manifestations sur l'IST et les stratégies à mettre en œuvre pour dynamiser sa diffusion et sa capitalisation ;
- l'exploitation des progrès réalisés dans le domaine des technologies de l'information et de la communication (TIC) pour faciliter la gestion et la diffusion de l'IST.

---

<sup>4</sup> ASSOCIATION NATIONALE DES INFORMATISTES. (page consultée le 2 avril 2007). [en ligne]. Adresse URL : [www.ani.org.ma](http://www.ani.org.ma)

<sup>5</sup> Les résultats de cette enquête ont été diffusés sur le site de l'Association nationale des informaticiens

### **3.1 Des systèmes d'IST nouvellement créés**

Comme signalé, réformer l'Université et l'enseignement supérieur a été accompagné inéluctablement par la création et le développement des systèmes de gestion et de diffusion de l'IST.

#### ***La Bibliothèque nationale du Royaume du Maroc (BNRM) : pilier du système national d'information<sup>6</sup>***

Le projet de création de la BNRM est l'un des chantiers phares du Maroc du 21<sup>e</sup> siècle. Conçue sur une superficie de 10.832 m<sup>2</sup>, la BNRM est considérée comme l'infrastructure informationnelle de base du Royaume et le point focal de son système d'information. C'est à la fois une institution nationale publique et culturelle qui assure l'accueil et le service en matière d'information et de documentation.

Grâce aux moyens de diffusion qu'elle mettra en oeuvre et aux potentialités des nouvelles technologies de l'information qu'elle prévoit exploiter, la BNRM constitue un point de repère en tant que :

- institution culturelle moderne et performante ;
- plate-forme d'accès, de communication et de sauvegarde du patrimoine documentaire et culturel national ;
- structure d'appui à la recherche scientifique nationale.

La BNRM a pour principales missions de collecter, traiter, conserver et diffuser le patrimoine documentaire national ainsi que les collections documentaires étrangères représentatives des connaissances de l'humanité. Ainsi, la BNRM se fixe pour objectifs de :

- assurer la réception et la gestion du dépôt légal ;
- élaborer et diffuser la bibliographie nationale ;
- acquérir par achat, don ou échange des documents nationaux et étrangers manuscrits, imprimés, estampes, cartes, partitions musicales, photographies, documents sonores, audiovisuels et informatiques, monnaies et médailles ;
- gérer le numéro international normalisé des monographies (ISBN) et le numéro international normalisé des publications en série (ISSN) sur le plan national.

Elle œuvre également pour la promotion de l'accès à ses collections documentaires et à l'information bibliographique tout en y facilitant l'accès. La BNRM assure également le rôle de coordination et de coopération au sein du réseau national des bibliothèques. Elle élabore et veille à l'application des normes relatives aux traitements bibliographiques, documentaires et informatiques à l'échelle nationale, participe à la promotion de l'activité scientifique nationale et internationale et élabore même des programmes de recherche en liaison avec ses missions et le patrimoine documentaire dont elle se charge. L'appui de la BNRM à la recherche scientifique se manifeste également dans sa création, en son sein, d'une aire de recherche destinée aux chercheurs de haut niveau.

#### ***L'Institut marocain de l'information scientifique et technique (IMIST) : acteur incontournable de la gestion de l'IST<sup>7</sup>***

L'IMIST a pour vocation de mettre à la disposition des milieux scientifiques, des industriels et des différents décideurs, la documentation scientifique et technique dont ils ont besoin pour être à la fine pointe de leurs activités et de faciliter l'accès aux travaux et aux compétences

---

<sup>6</sup> BIBLIOTHEQUE NATIONALE DU ROYAUME DU MAROC. (page consultée le 18 mars 2007). [en ligne]. Adresse URL : [www.bnrm.ma](http://www.bnrm.ma)

<sup>7</sup> INSTITUT MAROCAIN DE L'INFORMATION SCIENTIFIQUE ET TECHNIQUE. (page consultée le 20 mars 2007). [en ligne]. Adresse URL : [www.imist.ma](http://www.imist.ma)

scientifiques nationaux. Il opère sous la tutelle du Centre national pour la recherche scientifique et technique. Sa réalisation s'inscrit dans le cadre du plan quinquennal de développement 2000-2004 avec un budget d'investissement de 150 millions de dirhams.

L'IMIST a pour missions de :

- collecter l'information scientifique et technique sous toutes ses formes en vue de la constitution d'un fonds documentaire scientifique et technique ;
- créer un réseau d'information scientifique et technique permettant de véhiculer et de fournir des documents et l'information à l'ensemble de la communauté scientifique ;
- diffuser les résultats de la recherche scientifique obtenus à l'intérieur du pays et à l'étranger au profit des chercheurs et des professionnels ;
- contribuer à la valorisation de la recherche scientifique nationale ;
- assurer des activités de veille au profit du développement économique et social national ;
- aider les chercheurs à identifier les axes porteurs du développement et offrir la possibilité de la réalisation d'études prospectives en matière de sciences et technologies ;
- fournir aux décideurs nationaux et aux chefs d'entreprises une information pertinente pour une meilleure aide à la décision.

L'IMIST abritera la plus grande bibliothèque en sciences et techniques au Maroc, constituée de cinq grandes bibliothèques thématiques regroupant:

- ✓ Bibliothèque des sciences humaines et sociales;
- ✓ Bibliothèque des sciences économiques, juridiques et de gestion ;
- ✓ Bibliothèque des sciences médicales;
- ✓ Bibliothèque des sciences de l'ingénieur;
- ✓ Bibliothèque des sciences exactes et naturelles.

Pour réaliser ses objectifs, l'IMIST serait doté d'équipements et d'infrastructures modernes. Ainsi, il serait édifié sur une superficie de 10 500 m<sup>2</sup> et abritera :

- 600 places assises, 30 places de formation, 50 places de réunion et 5 salles multimédia ;
- un espace de travail, de rencontres et d'expositions, de recherche documentaire et de lecture ;
- un parc informatique constitué de nouvelles technologies de l'information permettant un meilleur stockage, traitement et diffusion de l'information,
- un potentiel humain d'environ 100 personnes de différentes spécialités : des informaticiens, des ingénieurs en génie industriel, agronomie, matériaux, etc., des ingénieurs et spécialistes en informatique et réseaux, des spécialistes en marketing, communication et management, des spécialistes en biologie, en sociologie et en chimie.

Bien qu'il soit encore en phase de mise en place, l'IMIST offre des prestations informationnelles à ses usagers potentiels. En effet, dans le cadre de sa stratégie de renforcement des liens entre l'université et l'entreprise, l'IMIST a développé « **la Base de données des compétences** » qui vise à faciliter l'identification et le repérage des compétences nationales. C'est un outil qui se veut efficace pour renseigner les acteurs nationaux sur les compétences et les personnes ressources dans les différents domaines scientifiques et techniques.

**La base de données des thèses** est un projet phare de l'IMIST. En effet, l'idée de la création du produit « Thèses@IMIST » est le résultat d'une réflexion mure sur l'intérêt de valoriser la recherche scientifique nationale et sa mise à la disposition du public. Ce projet, fer de lance de

la recherche scientifique au Maroc, consiste à identifier, acquérir, conserver et mettre en ligne les travaux de recherche (réalisés ou en cours de réalisation) des thésards au niveau national issus des différentes universités et des établissements de formation des cadres marocains.

Pour réussir ce projet, l'IMIST a mis en ligne deux outils : les « thèses en cours de réalisation » et « les catalogues de thèses au Maroc et à l'étranger ».

Les « thèses en cours de réalisation » consistent en une mise en ligne de la liste alphabétique des auteurs des thèses en cours de réalisation à l'échelle nationale, tout en offrant les éléments permettant l'identification de la thèse recherchée. La liste recense des thèses enregistrées depuis 1996.

Les « catalogues de thèses au Maroc et à l'étranger » consistent en une sélection des meilleurs catalogues de thèses dans le monde, avec un choix sélectif pour les catalogues offrant accès au texte intégral des documents.

Cet outil présente aussi bien « les catalogues des thèses au Maroc » et « les catalogues des thèses étrangères ».

**La fourniture des documents primaires** est une prestation de l'IMIST qui consiste à fournir à la communauté scientifique et technique les copies de documents dont elle a besoin, quel que soit son emplacement sur le territoire national. L'envoi des commandes est possible soit par télécopie, par courrier électronique, par courrier postal ou par document Ariel.

**La diffusion sélective de l'information (DSI)** est un service qui consiste à diffuser aux usagers, de façon régulière, les résultats d'un profil de recherche personnalisé. L'IMIST assurera deux types de DSI :

- la fourniture de références bibliographiques répondant au profil d'un seul utilisateur ;
- la fourniture de listes bibliographiques répondant au profil commun d'un groupe d'utilisateurs.

Afin d'assurer un meilleur accès à ses prestations et aux différentes sources d'information, l'IMIST prévoit de dispenser **des formations** relatives aux :

- techniques de recherches d'information sur Internet ;
- stratégies d'interrogation et de recherche d'information sur Internet ;
- différentes utilisations du document électronique et de l'Open Access ;
- concepts et pratiques de la veille et de l'intelligence économique.

On prévoit également des formations personnalisées à la demande des utilisateurs.

La veille, l'intelligence économique et l'aide à l'innovation sont des créneaux d'intervention de l'IMIST. En effet, l'IMIST dispose d'un service de veille et d'aide à l'innovation ayant pour objectifs :

- d'identifier les axes porteurs de développement ;
- de réaliser et coordonner les études prospectives en matière de services et de technologies;
- de détecter les collaborations stratégiques possibles sur le marché ;
- de contribuer à l'accompagnement des décideurs nationaux dans la prise de décision.

Le service veille et aide à l'innovation offre aux chercheurs et aux entreprises des prestations d'intelligence économique : la lettre de l'IMIST, les prestations de veille collective et les prestations de veille personnalisée.

**La lettre de l'IMIST** est une publication créée dans l'objectif d'informer de l'actualité de l'IMIST et de signaler les opportunités scientifiques et technologiques nationales et internationales intéressant les acteurs du développement économique et de la recherche du Maroc. Elle contient en plus une rubrique de sensibilisation aux concepts de l'IE et à la

culture de l'innovation et une rubrique consacrée à l'actualité et l'avancement des activités de l'IMIST.

**Le Bulletin d'information technologique – Industrie agro-alimentaire** est une publication trimestrielle qui a pour objectif d'informer les acteurs en agro-alimentaire (universitaires, instituts de recherche en agro-alimentaire, etc.) sur les avancées scientifiques, techniques et technologiques opérées dans leurs branches d'activités. L'accès à ce bulletin est possible via un abonnement de 400 dh/ an (en raison de quatre numéros). Cet abonnement permet aux acteurs de bénéficier du produit « IMIST Alerte » qui consiste en la fourniture, par courrier électronique, d'informations fraîches et d'actualité relatives au secteur agro-alimentaire.

**La veille personnalisée** consiste en la réalisation d'études à la demande d'une entreprise ou d'un organisme (privé ou public). Cette prestation comprend quatre types de produits, à savoir :

- **IMIST Solution** : une solution immédiate pour résoudre un problème opérationnel bien identifié ;
- **IMIST Décision** : une aide à la prise de décision pour orienter les décideurs vis-à-vis leurs décisions stratégiques ;
- **IMIST Vision** : une anticipation à moyen/long terme en perspective des évolutions de l'environnement global du client ;
- **IMIST Alerte** : une alerte sur des changements survenus, instantanément, ayant un effet perceptible sur les domaines d'intérêt du client.

### ***La Bibliothèque universitaire de Casablanca (BUC)***

Conçue comme un espace de culture et de recherche, la Bibliothèque universitaire de Casablanca se révèle être un vrai chantier d'espoir pour quelque 40 000 étudiants et chercheurs qui trouvent du mal à s'informer pour la réalisation de leurs travaux de recherche. L'idée de création de cette grande bibliothèque remonte à l'année 2003 ; troisième année de la mise en œuvre de la réforme universitaire, qui confère à l'université marocaine une autonomie pédagogique, scientifique, administrative et financière. Le président de l'Université Hassan II de Casablanca, conscient des opportunités offertes par cette réforme, a pensé donner à l'université son autonomie et la doter d'une grande bibliothèque.

Ce projet, qui sera pris en charge conjointement par le conseil de la Région du Grand Casablanca et l'Université Hassan II Ain Chock, sera édifié sur une superficie de 6 000 m<sup>2</sup> et nécessitera un coût global d'environ 42.000.000 dh et un budget de fonctionnement de l'ordre de 4.000.000 dh/an. Une partie de ce budget est affectée à l'acquisition des documents.

La BUC est conçue à la fois comme une plate-forme qui appuie la recherche scientifique menée dans les établissements de recherche et de formation de Casablanca, ainsi que comme un espace de culture et de lecture pour le grand public grâce aux collections littéraires qu'elle va offrir.

La BUC sera constituée de trois salles de lecture (300 places) et deux salles de recherche (100 places). L'accès aux collections y est libre. En outre les concepteurs prévoient un espace réservé aux expositions, un autre aux conférences, un espace multimédia et une salle de formation.

### **3.2 Renforcement et restructuration des systèmes d'IST existants**

La réforme universitaire a été certes le catalyseur de la création de nouvelles organisations de diffusion et de fédération de l'information scientifique et technique au Maroc. Elle est également la force qui a engendré le développement des systèmes d'IST existants.

Ainsi, et afin d'assurer un meilleur suivi des projets lancés dans le cadre de la réforme universitaire au Maroc, différents organismes nationaux pourvoyeurs de l'information



scientifique et technique se sont attelés à restructurer et développer leurs offres. Il n'est que trop patent que la « mise à niveau » du système national de la recherche nationale n'est possible sans la dynamisation et la modernisation des systèmes d'information qui la soutendent.

C'est dans cette optique que nous avons vu se développer les politiques de développement et de restructuration des bibliothèques de recours (la Fondation Al Saoud, l'IMIST, le Centre national de documentation, etc.) et des bibliothèques universitaires.

### ***Le Centre national de documentation : allié de la réforme universitaire***<sup>8</sup>

Le Centre national de documentation (CND) est un service public d'information à but non lucratif qui œuvre sous la tutelle du Haut Commissariat au Plan. Il a pour mission de dynamiser la lecture publique et de faciliter l'accès à l'information à un large public.

Ses objectifs peuvent être énumérés comme suit :

- collecter, traiter et diffuser les documents traitant du développement économique et social au Maroc quels que soient leurs formes, qu'ils soient produits au Maroc ou à l'étranger ;
- mettre à la disposition de diverses catégories d'utilisateurs (grand public, chercheur) l'information sous ses différents supports ;
- faciliter l'accès à l'information scientifique internationale par l'acquisition ou l'abonnement aux bases de données appropriées ;
- coordonner les activités du réseau national d'information avec les systèmes d'information internationaux et régionaux ;
- assurer le développement du système national d'information et de documentation en normalisant les produits informationnels et en favorisant l'échange.

Le CND rassemble par le biais du dépôt obligatoire, les documents inédits, la littérature grise et les documents publiés par les institutions financées en tout ou en partie par l'État, et ce en appliquant les textes réglementaires en vigueur. Par ailleurs, il acquiert par le biais de l'achat ou l'échange des documents produits par le secteur privé ou public à l'étranger.

Le CND met à la disposition du public deux bases de données bibliographiques nationales, en l'occurrence Maâlama et Fihriste. Il offre également aux usagers, la possibilité d'interroger des bases de données internationales sur différents serveurs (Dialog, Questel Orbit, etc.).

Afin d'élargir son offre, le CND a mis en place un service de veille qui repère et collecte les documents sur Internet traitant les thématiques du développement économique et social du Maroc, du développement durable et des sciences de l'information. Ces mêmes documents sont mis dans des bases de données normalisées permettant leur indexation en plein texte.

Accompagner les évolutions opérées dans les sciences de l'information et les NTIC a été l'axe prioritaire sur lequel le CND a établi sa vision de 2015. Répartie en trois phases, cette vision se présente comme suit :

- phase I : introduction de nouvelles technologies de l'information qui s'est établie de 2000 à 2005 ;

---

<sup>8</sup> CENTRE NATIONAL DE DOCUMENTATION. (page consultée le 18 mars 2007). [en ligne]. Adresse URL : [www.cnd.hcp.ma](http://www.cnd.hcp.ma)

- phase II : plan « zéro papier » qui s'étale de 2006 à 2010. Ce plan a pour objectif d'améliorer le processus de traitement et rendre le CND un centre virtuel d'information ;
- phase III : le développement du CND intelligent. Cette phase se déroulera de 2011 à 2015.

Dans cette même dynamique de développement, le CND a lancé une étude de faisabilité d'un centre d'intelligence économique et de veille pour soutenir le développement économique et social du Maroc.

L'appui du CND à la réforme universitaire et à l'accès à l'information scientifique et technique est une vocation qu'il s'est assigné depuis sa création. En effet, le CND a toujours œuvré pour faciliter aux chercheurs et aux décideurs l'accès à l'IST. Récemment, le CND a mis à la disposition des chercheurs près de 2000 ressources audio-visuelles à partir de sa salle de web conférence, en plus des documents pédagogiques qui les accompagnent (diaporama, bibliographies, etc.).

Des « vendredis » numériques sont organisés chaque semaine à la demande et selon les thématiques demandées par les usagers du CND. Ce dernier offre un encadrement pédagogique durant ces séances et mobilise une salle équipée.

Pour mieux répondre aux besoins des usagers chercheurs, le CND, via son service des sources d'information nationales et étrangères, offre des prestations d'accueil et d'orientation de ces usagers en veillant à répondre à leurs requêtes informationnelles. Il assure également la diffusion de l'information produite au niveau national et international et ce grâce aux bureaux suivants :

- le bureau d'orientation et de formation des usagers ;
- le bureau des interrogations ;
- l'espace de recherche multimédia ;
- la bibliothèque ;
- le bureau de gestion des collections des organisations internationales ;
- la microthèque.

### ***La Fondation du Roi Abdul Aziz Al Saoud pour les Études islamiques et les Sciences humaines***<sup>9</sup>

Créée en 1985, la Fondation Al Saoud est une institution privée initiée par le Roi Abdullah Ibn Abdul Aziz Al Saoud. Elle se veut une institution à la fois documentaire, scientifique et culturelle et s'assigne la mission de desservir l'ensemble de la communauté des chercheurs et opérateurs nationaux en information relative aux sciences sociales et humaines. La Fondation a ainsi pour mission de servir la recherche scientifique en sciences sociales et humaines appliquée à l'espace arabo-musulman, plus spécialement le Maghreb, pris dans son ancrage géographique, historique et culturel.

La Fondation offre l'accès à une bibliothèque riche, à un centre de documentation et d'information et à un espace de débats. Elle est éditeur de nombreuses publications en sciences sociales.

La bibliothèque compte plus de 564 000 volumes (à la fin 2005) qui comprend des thèses, des périodiques, des microfilms, des manuscrits, des lithographies, etc. Les collections augmentent d'environ 20 000 volumes en moyenne par an. La collection de monographies est d'environ 361 000 volumes avec un accroissement annuel moyen d'environ 13 000 volumes.

---

<sup>9</sup> FONDATION DU ROI ABDUL AZIZ AL SAOUD POUR LES ETUDES ISLAMIQUES ET LES SCIENCES HUMAINES. (page consultée le 18 mars 2007). [en ligne]. Adresse URL : [www.fondation.org.ma](http://www.fondation.org.ma)

La bibliothèque réunit l'essentiel de ce qui a été édité sur le Maghreb, en plus des meilleurs travaux publiés en arabe, français et anglais sur le monde arabe et sur l'Islam pendant les dernières décennies. La collection est constituée également des meilleurs travaux universitaires et de recherche traitant des questions théoriques et méthodologiques en sciences sociales et humaines.

La bibliothèque dispose aussi de quelque 1992 revues (dont 1289 vivantes) qui augmentent à un rythme annuel d'environ 7000 volumes. Les usagers de la bibliothèque sont assurés d'être informés sur les nouveautés en matière de recherche universitaire dans le monde et des grandes thématiques de débats intellectuels d'actualité.

Depuis sa création, la Fondation a choisi d'assurer le traitement informatique de l'ensemble du fonds documentaire de sa bibliothèque et ce en vue d'y faciliter l'accès. Cette informatisation a donné lieu à la naissance de deux grandes bases de données : la base de données Ibn Rushd (Averroès) qui fournit l'information bibliographique sur le Maghreb et sur les études andalouses et la base de données Mawsu'a (l'encyclopédie) qui recense le fonds documentaire de la Fondation. À partir des années 90, la fondation a développé sa propre architecture informatique qui permet de couvrir l'ensemble des étapes de la chaîne documentaire.

Afin de permettre aux chercheurs scientifiques de mieux accéder à son fonds documentaire, la Fondation a conçu et mis en place son portail Internet qui offre notamment l'accès au catalogue en ligne à sa bibliothèque. Via ce portail, la Fondation donne accès aux banques de données scientifiques internationales gratuites.

Le premier noyau d'une cd-thèque bibliographique de la Fondation a été constitué. Il comprend notamment les cd-rom bibliographiques de la Library of Congress, la bibliographie nationale française, Francis, etc.

### ***Les bibliothèques de l'Université Hassan II de Mohammedia<sup>10</sup>***

L'Université Hassan II de Mohammedia (UH2M), comme toutes les universités marocaines, a adopté les plans énoncés par la réforme universitaire au Maroc et a déclaré son objectif de poursuivre ses efforts pour se positionner comme acteur important dans le processus de développement de sa région.

Dans cette optique, l'Université a mis en œuvre son plan stratégique 2002-2006 articulé autour des axes suivants :

- la restructuration de l'administration et la réorganisation de la gestion de l'Université;
- le renforcement et la valorisation des capacités des ressources humaines ;
- la mise en place d'une interface avec le secteur socio-économique et institutionnaliser la collaboration ;
- la dynamisation et la réorientation de la recherche scientifique vers des domaines liés au développement de la région et du pays ;
- le renforcement et le développement de la coopération internationale pour répondre aux besoins de l'Université ;
- la réorganisation des fonds documentaires de l'Université et la restructuration de ses bibliothèques.

---

<sup>10</sup> UNIVERSITE HASSAN II DE MOHAMMEDIA. (page consultée le 20 mars 2007). [en ligne]. Adresse URL : [www.univh2m.ac.ma](http://www.univh2m.ac.ma)

Pour concrétiser ses actions, l'UH2M a présenté son projet d'établissement pluriannuel dans lequel elle prévoit de mettre en place un centre de documentation et d'information pour renforcer ses centres d'analyse et de recherche.

Pour son succès son projet de réorganisation de ses fonds documentaires et de la restructuration des bibliothèques de ses établissements et de ses facultés, l'UH2M a pris différentes mesures, notamment la création en 2004 d'un comité constitué des responsables des bibliothèques des établissements de l'Université dirigé par le Doyen de la Faculté des lettres et des sciences humaines de l'UH2M. Ce comité a pour mission de :

- développer les bibliothèques des établissements ;
- dresser un état des lieux de ce qui existe;
- normaliser et uniformiser les aspects organisationnels des bibliothèques ;
- introduire des programmes informatiques et des méthodes d'utilisations ;
- former le personnel des bibliothèques ;
- établir une évaluation des expériences acquises dans la gestion informatique du fonds documentaire de chaque bibliothèque ;
- définir les procédures de catalogage et d'archivage dans les bibliothèques de l'Université ;
- déterminer les méthodes de travail des bibliothèques avec les départements (démarches d'acquisition des documents) ;
- définir les besoins en information des usagers des bibliothèques des facultés.

Concrètement, ce comité a réalisé différentes actions :

- l'établissement de l'état des lieux généraux des bibliothèques de l'Université (méthodes de traitement documentaire, logiciels de gestion des fonds documentaires utilisés, besoins en formation, etc.) ;
- l'organisation de visites par les responsables des bibliothèques aux institutions spécialisées dans les domaines documentaires, tels que la bibliothèque Al Saoud à Casablanca, l'École des sciences de l'information et le Centre national de documentation pour tirer profit des expériences de ces institutions en matière de gestion des bibliothèques ;
- la formation du personnel des bibliothèques des Facultés des lettres et des sciences et des sciences humaines de Mohammedia et de Ben M'sik sur l'utilisation de la Classification décimale universelle (CDU). Cette formation a été assurée par leur confrères responsables des bibliothèques de la Faculté des sciences juridiques, économiques et sociales de Mohammedia, la Faculté des sciences Ben M'sik et la Faculté des sciences et techniques- Mohammedia ;
- l'élaboration d'un programme de formation du personnel des bibliothèques sur les outils informatiques (Word, Excel) ;
- la réalisation d'un rapport détaillé sur les fonds documentaires des bibliothèques, les ressources humaines, les systèmes informatiques, les infrastructures et l'organisation des structures des bibliothèques ;
- la proposition d'un organigramme commun à toutes les bibliothèques de l'Université et la normalisation des procédures d'acquisition des documents soumis à l'approbation du Conseil de l'Université ;
- l'adoption du logiciel Open Source multilingue « Pour Ma Bibliothèque » (PMB).

L'intérêt que porte cette Université à la restructuration de ses bibliothèques a été également traduit par l'élaboration d'un projet Tempus Meda « restructuration des Bibliothèques universitaires au Maroc ».

## *La Bibliothèque centrale de l'Université Ibn Tofail à Kénitra<sup>11</sup>*

L'implication de l'Université Ibn Tofail à Kénitra dans le projet de la réforme universitaire au Maroc a été concrétisée par sa dotation, depuis la rentrée 2004/2005, d'un service commun de bibliothèque (bibliothèque centrale universitaire ou BC) qui a pour objectif d'offrir aux utilisateurs un espace d'information et de travail convenable. Ainsi, l'Université Ibn Tofail est la première et unique université publique marocaine à offrir la consultation libre des ouvrages dans les salles de lecture.

En outre, cette bibliothèque universitaire est complètement informatisée. Le catalogue de son fonds est actuellement accessible uniquement via le réseau local mais serait mis incessamment en ligne. La BC comprend un hall dédié à l'accueil et à l'information et des salles de lecture et de consultation d'environ 400 places assises.

Le fonds de la BC est diversifié et répond aux besoins des usagers de différentes spécialités. Il est réparti en cinq sections : « Littérature - Linguistique et Sciences humaines », « Histoire, Géographie et Études islamiques », « Droit et Économie », « Sciences et Techniques », et « Encyclopédies et Périodiques ».

Dans le but d'élargir sa gamme de produits informationnels, la BC a souscrit à des abonnements électroniques de certaines revues scientifiques qu'elle mettra à la disposition de son public via son site web.

Différentes manifestations ont été également organisées pour sensibiliser et créer des partenariats entre les acteurs impliqués dans la production et la gestion de l'IST. Ces manifestations sont organisées par les acteurs impliqués dans la recherche scientifique et ceux issus du monde des sciences de l'information.

À titre d'exemple, nous citons le séminaire sur « le rôle des bibliothèques universitaires dans le développement de la recherche scientifique » organisé en 2006 par l'Association nationale des informaticiens (ANI) et le Centre national pour la recherche scientifique et technique (CNRST).

Le programme de ce séminaire s'est articulé autour de trois axes :

- la problématique de la recherche scientifique au Maroc ;
- la réforme de la bibliothèque universitaire et du système de la recherche scientifique ;
- la dynamisation de la collaboration entre les chercheurs et les professionnels de l'information.

## **Conclusion**

À la lumière de ce qui précède, on constate que le Maroc déploie beaucoup d'efforts afin de moderniser et de réformer son système d'enseignement supérieur et de recherche scientifique. Au niveau du secteur de la documentation et de l'information, il a été nécessaire de moderniser les bibliothèques universitaires déjà mises en place et de créer d'autres bibliothèques et centres de documentation afin de compléter l'offre existante et de combler les lacunes constatées. Les bibliothèques universitaires essaient d'être le plus à l'écoute des besoins de leurs usagers afin de satisfaire leurs besoins et de participer au développement de la recherche scientifique.

---

<sup>11</sup> UNIVERSITE IBN TOFAIL. (page consultée le 18 mars 2007). [en ligne]. Adresse URL : [www.univ-ibntofail.ac.ma](http://www.univ-ibntofail.ac.ma)

Néanmoins, les différents acteurs marocains (universités, départements ministériels, structures privées, etc.) sont appelés à coordonner leurs actions et à travailler en synergie afin d'éviter les doubles emplois et de rationaliser les moyens qui leur sont octroyés.

À ce niveau, l'Association nationale des informaticiens (ANI-Maroc) a un grand rôle à jouer en tant qu'animatrice du système national de documentation et d'information. Elle pourrait intervenir en tant que coordinatrice entre les professionnels du domaine (informaticiens) et les bibliothèques mises place. Ceci permettrait d'en arriver à des recommandations en matière de réforme de la formation des futurs documentalistes et bibliothécaires et en matière de formation continue des professionnels en exercice dans les bibliothèques de sciences et de technologies.

L'ANI pourrait également intervenir auprès des décideurs marocains pour les sensibiliser davantage à l'importance des bibliothèques dans le développement de toute activité de recherche et d'enseignement. Ceci permettrait de doter les bibliothèques des moyens financiers nécessaires leur permettant de renforcer leurs fonds documentaires et d'améliorer les services offerts à leurs usagers.

### **Webographie**

- \* ANNAKI, M. (page consultée le 2 avril 2007). Les bibliothèques universitaires au service de la recherche scientifique au Maroc. [en ligne]. Adresse URL : [www.ani.org.ma](http://www.ani.org.ma)
- \* ASSOCIATION NATIONALE DES INFORMATISTES. (page consultée le 2 avril 2007). [en ligne]. Adresse URL : [www.ani.org.ma](http://www.ani.org.ma)
- \* BELCADI, S. (page consultée le 2 avril 2007). État des lieux de la recherche scientifique au Maroc. [en ligne]. Adresse URL : [www.ani.org.ma](http://www.ani.org.ma)
- \* BIBLIOTHÈQUE NATIONALE DU ROYAUME DU MAROC. (page consultée le 18 mars 2007). [en ligne]. Adresse URL : [www.bnrm.ma](http://www.bnrm.ma)
- \* CENTRE NATIONAL DE DOCUMENTATION. (page consultée le 18 mars 2007). [en ligne]. Adresse URL : [www.cnd.hcp.ma](http://www.cnd.hcp.ma)
- \* CENTRE NATIONAL POUR LA RECHERCHE SCIENTIFIQUE ET TECHNIQUE. (page consultée le 5 avril 2007). [en ligne]. Adresse URL : [www.cnr.ma](http://www.cnr.ma)
- \* DÉPARTEMENT CHARGE DE L'ENSEIGNEMENT SUPÉRIEUR ET DE LA RECHERCHE SCIENTIFIQUE ET DE LA FORMATION DES CADRES. (page consultée le 4 avril 2007) Etat des lieux des bibliothèques universitaires au Maroc. [en ligne]. Adresse URL : [www.ani.org.ma](http://www.ani.org.ma)
- \* DÉPARTEMENT DE L'ENSEIGNEMENT SUPÉRIEUR, DE LA FORMATION DES CADRES ET DE LA RECHERCHE SCIENTIFIQUE. (page consultée le 4 Avril 2007) Vision et stratégie de la recherche : horizon 2025. [en ligne]. Adresse URL : [www.rencontre.minrecherche.ma](http://www.rencontre.minrecherche.ma)
- \* FONDATION DU ROI ABDUL AZIZ AL SAOUD POUR LES ÉTUDES ISLAMIQUES ET LES SCIENCES HUMAINES. (page consultée le 18 mars 2007). [en ligne]. Adresse URL : [www.fondation.org.ma](http://www.fondation.org.ma)
- \* IBNLKHAYYAT, N. (page consultée le 2 avril 2007). Comment faire de la bibliothèque universitaire un moyen de développement de la recherche scientifique. [en ligne]. Adresse URL : [www.ani.org.ma](http://www.ani.org.ma)

- \* INSTITUT MAROCAIN DE L'INFORMATION SCIENTIFIQUE ET TECHNIQUE. (page consultée le 20 mars 2007). [en ligne]. Adresse URL : [www.imist.ma](http://www.imist.ma)
- \* MINISTÈRE DE L'ÉDUCATION NATIONALE, DE L'ENSEIGNEMENT SUPÉRIEUR, DE LA FORMATION DES CADRES ET DE LA RECHERCHE SCIENTIFIQUE. (page consultée le 15 mars 2007). Loi n° 01-00 portant organisation de l'enseignement supérieur. [en ligne]. Adresse URL : [www.univ-oujda.ac.ma](http://www.univ-oujda.ac.ma)
- \* UNIVERSITÉ HASSAN II DE MOHAMMEDIA. (page consultée le 20 mars 2007). [en ligne]. Adresse URL : [www.univh2m.ac.ma](http://www.univh2m.ac.ma)
- \* UNIVERSITÉ IBN TOFAIL. (page consultée le 18 mars 2007). [en ligne]. Adresse URL : [www.univ-ibntofail.ac.ma](http://www.univ-ibntofail.ac.ma)